

Évolution de la Psychiatrie à l'Hôpital Saint-Jacques

I - Bref Rappel Historique par J. Uzureau

Les premières «structures d'accueil» des malades mentaux n'ont été construites à NANTES qu'à partir de 1676.

Ce langage moderne cache, sous son euphémisme, une réalité beaucoup plus cruelle.

En effet, les «insensés, les fous et furieux» n'étaient pas encore à l'époque considérés comme des malades mais comme des malheureux qu'il fallait retirer de la Société. C'est pourquoi ils furent reçus non pas à l'Hôtel-Dieu, établissement de soins, mais au Sanitat, créé en 1569 pour y installer les pestiférés à l'écart de l'agglomération, puis transformé en dépôt de mendicité en 1650, et pudiquement appelé «Hôpital Général» depuis 1677.

En fait, comme le souligne J.L. MORIN (1) : «Le Sanitat apparaissait plus comme une communauté hétéroclite que comme un Hôpital... dans la même enceinte, sous la même direction administrative, on pouvait trouver des pensionnaires libres et des gens gardés à vue, des ouvriers de jeunes filles, des loges de fous et de folles, des ateliers de mendiants...».

Par sa part, Léon MAITRE, Archiviste Départemental (2), précise : «... l'Hôpital général était une prison, cela est facile à justifier par de nombreux exemples que j'emprunte aux registres de la maison».

Les «structures d'accueil» des aliénés (sauf pour les épileptiques) étaient des «loges», c'est-à-dire des cellules voûtées, fermées par une grille. Ces loges avaient environ 2 m. de large sur 3 m. de long, et étaient garnies de paille, souvent pourrie parce qu'on avait peur d'aller la changer. Les malheureux y étaient enchaînés.

Il arriva même en l'an XIII que, faute de place, on mit deux aliénés dans la même loge. Léon MAITRE (3) ajoute : «on devine aisément ce que la vue de deux êtres atteints de folie différente, réunis dans le même lieu et s'irritant mutuellement pouvait inspirer de pitié... Ce spectacle se voyait encore au Sanitat de Nantes en 1820 et glaçait le cœur de tous les visiteurs».

Toutefois, les idées nouvelles défendues par PINEL et ses disciples modifièrent peu à peu cet état de chose.

Fin XVIIIe et début XIXe, des extensions permirent de faire sortir les aliénés non agités de leurs cachots infects et de les laisser en liberté (très relative) dans les cours et les jardins.

Mais leur nombre augmentait. Il était passé de 14 en 1751 à 133 en 1828. En outre, hormis quelques constructions récentes, l'ensemble du Sanitat menaçait ruine ; son emplacement au confluent de la Chézine et de la Loire était malsain et il se trouvait de plus en plus enserré entre le port, les usines et les commerces.

Pressé par l'opinion, un administrateur avisé cherchait depuis 1825 à transférer les pensionnaires du Sanitat dans un autre établissement mieux adapté aux soins que réclamait leur état.

En 1831, la Ville acheta dans ce but l'ancien couvent bénédictin de Saint-Jacques en Pirmil (4). Les travaux d'appropriation commencèrent aussitôt, et dès 1834, bien que loin d'être terminés, ils permettaient de transférer l'ensemble du Sanitat à Saint-Jacques.

Ces travaux se poursuivirent après 1834 sur la base d'un projet grandiose élaboré dès 1826 par l'architecte DOUILLARD.

Ce projet, qui ne fut d'ailleurs jamais complètement réalisé, réservait au quartier des aliénés la moitié Nord du vaste terrain de Saint-Jacques. Ce quartier était divisé en deux sections nettement distinctes (hommes et femmes).

Chaque section comportait sept pavillons de plain-pied, disposés parallèlement selon un axe Nord-Sud et correspondant chacun à un degré différent de la maladie. Chaque pavillon s'ouvrait sur une cour qui lui était propre, et qui permettait aux malades d'une même catégorie de profiter sans gêne du grand air et de la vue reposante sur la Loire depuis cette cour aménagée en terrasse grâce à la dénivellation du terrain. A l'extrémité Sud, les sept pavillons étaient reliés par une galerie couverte conduisant aux services généraux.

L'aménagement de chaque pavillon comportait en principe un dortoir pour dix huit aliénés et un infirmier, une chambre de quatre lits., quatre chambres à un lit et les locaux de services.

L'asile ainsi conçu fut considéré à l'époque comme un modèle du genre, l'un des meilleurs réalisés en FRANCE.

Mais très vite, il devint insuffisant. Les malades affluaient ; de 218 en 1835, leur nombre passait à 600 en 1862 alors que la capacité théorique n'était que de 478 lits.

L'entassement détruisait le bon effet des dispositions architecturales et contrecarrait les efforts du médecin chef qui protestait avec vigueur.

Toute la fin du siècle ne fut qu'une course de rattrapage : les pavillons initiaux furent surélevés d'un étage et prolongés vers le Nord, enserrant les terrasses et cachant la vue apaisante du fleuve. Une autre ligne de pavillons fut construite en contrebas, reliés entre eux par un couloir intermédiaire d'aspect carcéral.

En 1888, l'inspecteur général REGNARD dénombrait 669 hospitalisés au quartier psychiatrique alors que le nombre des lits autorisés par le Préfet était de 641 et que les places réelles, selon les normes, n'auraient pas dû dépasser 620.

Après réalisation des nouvelles extensions projetées en 1898 sur plans de l'architecte NAU et réalisées entre 1903 et 1912, ce nombre de lits théoriques fut porté à 987, puis à 1 050.

Mais le nombre des aliénés hospitalisés dépassa très rapidement ce chiffre, et devant l'impossibilité de faire face correctement aux besoins du département dans le quartier de Saint-Jacques, le Conseil Général envisagea à partir de 1921 le transfert de la majorité des malades dans une colonie agricole à créer au prieuré de «Blanche Couronne», près de SAVENAY. Mais après un début d'exécution, elle renonça à ce projet devant les plaintes des élus locaux.

L'entassement continua donc au quartier de Saint-Jacques, où, sans nouvelles constructions importantes, par le jeu d'aménagements internes (préaux transformés en chambres, galeries de desserte des cellules transformées en dortoirs...), le nombre de lits officiels fut porté à 1 622.

Ces lits étaient occupés à plus de 90 % puisqu'en 1940 on comptabilise 537 828 journées de psychiatrie.

Les bombardements de septembre 1943 ayant détruit totalement l'Hôtel-Dieu de NANTES, les malades et les blessés refluèrent sur l'hôpital Saint-Jacques. Pour leur faire place, les aliénés furent transférés à la hâte dans divers asiles départementaux, certains jusque dans l'Est de la FRANCE. Ils ne rentrèrent que peu à peu et les locaux prélevés sur le quartier psychiatrique ne furent jamais totalement rendus à leur usage initial.

Si bien que la situation des services de psychiatrie ne put s'améliorer. Le nombre de lits, ramené à 641 en 1944 remonta jusqu'à 1 300 vers 1955 pour se stabiliser ensuite à 1 180, chiffre que l'on retrouve au début de 1977 à la veille des grandes modifications de structures qui vont être présentées ici.

Pour en terminer avec ce bref rappel historique, il nous paraît significatif de souligner un autre aspect de l'évolution de la psychiatrie, celui du nombre des psychiatres.

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, il n'y eu qu'un seul psychiatre à Saint-Jacques. C'était le médecin chef et il tenait à rester seul pour ne pas diviser l'autorité médicale face à une administration qui elle était unique.

Au début du XXe, on trouve deux psychiatres, le médecin chef des hommes et celui des femmes. Il fallut attendre 1957 pour voir la création d'un troisième service, appelé improprement service mixte, la mixité n'étant pas encore entrée dans les mœurs hospitalières. Des médecins assis-

tants furent ensuite nommés vers 1964 et, très rapidement (1970), les trois services se subdivisèrent pour en former six. Enfin, en mai 1974 fut ouvert un septième service lié à la chaire de neuro-psychiatrie et appelé service hospitalo-Universitaire.

(1) - J.L. Morin - Contribution à une étude historique du quartier psychiatrique de l'Hôpital Saint-Jacques à Nantes - Thèse pour le Doctorat en Médecine Nantes 1980 - n° 2 504 page 24.

(2) - Léon Maître, Histoire administrative des anciens Hôpitaux de Nantes - Nantes 1875 - Page 205.

(3) - Ibidem - Page 225.

(4) - Ce prieuré de Saint-Jacques, fondé vraisemblablement au XIIe siècle, fut restauré par les moines de Saint-Maur entre 1711 et 1713. Le bâtiment principal qui subsiste encore abrite la Direction et un Service de Gériatrie ; la chapelle conventuelle est devenue l'église paroissiale Saint-Jacques.

L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ CATHOLIQUE en Loire-Atlantique

Direction : 15, rue Leglas-Maurice - 44041 Nantes Cedex - Tél. : 74.72.90

Propose une formation professionnelle diversifiée de divers niveaux :

	Brevet de Technicien Supérieur	Baccalauréat...	Brevet Études Professionnelles	Certificat Aptitude Professionnelle
Économique	Secrétariat de Direction Comptabilité Commerce International	Tech. administratives Tech. quantitatives de gestion Tech. commerciales Tech. de l'informatique	Sténo-dactylo-correspondancière Comptable-mécanogr. Agent administratif Commerce Audio-visuel	Sténo-dactylo Employé de bureau Employé de comptabilité
Sociale	Économie sociale familiale	Sciences médico-sociales	Carières sociales	Employé de collectiv. arts ménag.
Industrielle	Moteurs à combustion interne Contrôle industriel et régulation automatique	Maths et Technique Construction mécanique Électronique Électrotechnique Chimie Biochimie	Mécanicien - monteur Ouvrages métalliques Électronique Électrotechnique Éléments chaudronnés Automobiles : mécanique carrosserie Habillage	Métaux en feuilles Mécanique générale Électrotechnique Électricité Automobiles Habillage Couture
Hôtelière		Brevet de Technicien Hôtelier Brevet de Technicien du Tourisme	Hôtellerie - cuisine - réception	Hôtellerie - cuisine - restaurant
Agricole		Sciences agronomiques et techniques BTAD : Viticulture Oenologie Horticulture Économie agricole	Élevage Horticole Viticole Organismes agricoles Secrétariat Machines agricoles	Agricole Horticole Viticole Élevage Employée familiale Accueil en milieu rural Vente

Le nouveau premier magistrat de la commune, Paul GRIVEAUD, avait réussi à grouper autour de lui les mécontents de l'ancienne municipalité. L'une de ses premières préoccupations, en ce qui concerne le dispensaire, fut d'en reprendre le contrôle direct qui, on s'en souvient, avait été confié au Bureau de Bienfaisance à qui il était reproché une mauvaise gestion et «certaines habitudes fâcheuses». Il profita du climat de l'époque, hostile aux congrégations, pour renvoyer l'aumônier, fermer l'oratoire. Le personnel laïc ne fut pas non plus épargné : le 29 janvier 1901, un arrêté municipal relevait le Docteur PLANTARD de ses fonctions à l'hôpital. Il fut remplacé par une équipe de nouveaux médecins qui manifestèrent leur solidarité avec leurs collègues en place huit jours après leur installation, en faisant grève au grand dam du Conseil Municipal.

Ces bouleversements successifs n'amélioraient guère l'ambiance du dispensaire ; à cela s'ajoutait une incertitude fort ancienne mais remise à l'ordre du jour en 1900 : l'annexion de Chantenay à Nantes. Inutile de dire que M. GRIVEAUD était foncièrement opposé à ce projet. Après avis du Conseil d'État, le principe d'une annexion partielle fut pourtant adopté. Mais devant les difficultés inextricables qui avaient surgi pour préparer le sectionnement de Chantenay, ce projet fut peu à peu abandonné. Ce n'est qu'en 1908 que la question sera définitivement tranchée par l'annexion totale de Chantenay à Nantes.

Le Dispensaire avait, quant à lui, donné lieu à de vives polémiques pour savoir s'il devait faire partie ou non des territoires à annexer. C'est qu'en effet, il fonctionnait parfaitement malgré les incertitudes, à tel point qu'on avait, dès 1900, sollicité à nouveau l'avis de l'Administration supérieure pour lui faire octroyer le statut d'hôpital. L'Administration supérieure, après avoir réservé son accord en raison des incertitudes provoquées par l'affaire de l'annexion partielle, émit un avis favorable dès que celle-ci fut terminée.

L'Hôpital fut inauguré en grande pompe le 4 septembre 1904, le même jour que la mairie de Chantenay en présence du Ministre de la Marine, du Préfet de la Loire-Inférieure, du Maire, des Membres du Conseil Municipal et «de tous les bons citoyens de la Commune». Que l'on était loin de l'inauguration «simple et bonnenaire» du dispensaire ! Ainsi donc, 19 ans d'efforts opiniâtres avaient enfin trouvé leur récompense. Mais l'hôpital ne vécut sous ce statut que pendant 4 ans (1904-1908).

Durant cette période, seuls quelques nouveaux aménagements furent apportés à ce qui existait déjà et il faut souligner leur modestie par rapport à ce qui avait été réalisé jusque là : on transforma une grange en un cabinet où les personnes indigentes pouvaient avoir des consultations gratuites ; on installa des bains et douches ouverts non seulement aux malades, mais aussi, deux jours par semaine, aux habitants de la commune ; c'est à cette époque aussi que l'on installa, dans les sous-sols de la maternité, des salles de consultations qui existent encore aujourd'hui ; la salle d'opérations fut, quant à elle, réaménagée par le Docteur CHASTENET. Parallèlement, on augmenta le nombre de lits dans les pavillons. Ainsi, la capacité était de 84 lits en 1904 alors qu'elle était de 16 en 1890, 39 en 1897 et 61 en 1901.

Parmi les médecins qui exerçaient à l'hôpital, on ne retrouve, durant la période 1903-1908, aucun de ceux qui avaient été nommés du Dispensaire. L'Hôpital était, en 1908, dirigé par un effectif de 4 médecins auxquels s'était ajouté, en 1907, un pharmacien.

Ces médecins étaient assistés par un personnel laïc composé de 2 infirmiers et cinq infirmières. Un personnel religieux comptant six sœurs hospitalières, complétait cet effectif. Un coiffeur, deux cuisiniers, un concierge et plusieurs commis-jardiniers concourraient, en outre, à la bonne marche de l'établissement.

L'Hôpital ne se contentait pas de soigner les malades qu'on lui amenait ; il aidait aussi efficacement aux préventions de toutes sortes dans la commune. Ainsi le service de vaccinations de la commune fut rattaché à l'hôpital et celui-ci, dans le même temps, organisait des campagnes de préventions destinées à lutter contre les fléaux qui s'appelaient à l'époque, tuberculose, typhoïde et variole.

L'action de l'hôpital était à son apogée ou, tout au moins, répondait parfaitement aux nécessités de la commune. Mais tout bascula, lorsque Chantenay fut rattaché en Avril

1908 à la Commune de Nantes pour devenir le Ville canton. Dès lors, c'était Nantes qui allait présider aux destinées de l'hôpital «NANTES-CHANTENAY».

Un arrêté préfectoral en date du 9 juillet 1908 décidait la suppression de la Commission Administrative de l'hôpital de Chantenay et rattachait l'administration de celui-ci à l'administration hospitalière de Nantes. On constata que les services hospitaliers de Chantenay faisaient double emploi avec ceux de Nantes ; on supprima ainsi les services de consultations de l'hôpital de Chantenay et ceux de L'Hôtel Dieu furent désormais ouverts aux habitants de l'ancienne commune de Chantenay. On transféra les opérations de haute chirurgie à l'Hôtel Dieu mais on laissa la salle de pansements au pavillon «PASTEUR» de Chantenay étant donné la fréquence des accidents du travail dans cette partie industrielle de l'ex-commune.

Il y avait longtemps que l'administration des hôpitaux et hospices de Nantes s'était préoccupée de donner aux tuberculeux un hôpital spécial où ceux-ci pourraient être isolés des autres malades et recevoir, dans les conditions les plus favorables, des soins que nécessitait la terrible maladie dont ils étaient atteints.

Au lendemain du Congrès médical de 1905, à Paris, une circulaire ministérielle demandait aux administrations de rechercher les moyens de réserver, dans les hôpitaux, des emplacements spéciaux aux tuberculeux.

A Nantes, en 1904, on s'était déjà préoccupé de ce problème en aménageant 3 salles mais les résultats n'avaient pas été tels qu'on les espérait ; de plus les malades étaient dans les étages ; aussi on songea à faire construire sur les terrains libres de l'Hôpital Saint-Jacques, des pavillons d'isolement. Mais la question de l'annexion, très avancée à l'époque, fit penser qu'il était bon d'attendre. Si l'annexion se faisait, on trouverait à Chantenay le rêve des hôpitaux pour tuberculeux !

«Des pavillons très bien disposés, de vastes jardins permettant une cure d'air dans les meilleures conditions, une situation plus élevée qu'à l'Hôpital Saint-Jacques, absolument à l'abri des brouillards de la Loire, un éloignement plus grand de l'agglomération», tout cela plaidait en faveur de l'Hôpital de Chantenay contre l'Hôpital Saint-Jacques. On attendait donc. Ainsi fut décidée tout naturellement de faire de l'Hôpital de Chantenay un sanatorium. Ainsi, les destinées premières de l'établissement qui avait pris vie et forme pour donner 18 ans de «bons et loyaux services», étaient anéanties d'un seul trait de plume. On comprend l'amertume des Chantenaysiens de l'époque, eux qui avaient financé cette réalisation et déployé tant d'énergie pour parvenir à leurs fins.

Non seulement leur échappait le fruit de leurs efforts, mais aussi leur étaient imposés des malades qui n'inspiraient pas, alors, la plus grande confiance !

La date du 1er janvier 1909 fut retenue pour le début des nouvelles activités du sanatorium.

A défaut de popularité auprès des habitants de Chantenay le sanatorium connut immédiatement un franc succès auprès des tuberculeux et, écrit le Docteur BÉCIGNEUL dans un article de la Gazette Médicale de Juin 1909 «...beaucoup qui redoutaient l'Hôtel Dieu attendaient leur tour avec impatience. Aussi l'Administration des hospices a-t-elle conçu le projet de construire de nouveaux pavillons pour porter à 200 le nombre de lits. On doit construire bientôt des pavillons de cure d'air».

Mais ceci est le début d'une histoire qu'il convient de laisser pour une narration future...

Docteur G. RICARD
La Montagne



II - Réalisation du Programme d'Humanisation

par l'équipe de Direction de l'Hôpital St-Jacques

Au début de l'année 1976, la situation de l'hospitalisation psychiatrique du C.H.R. de NANTES était la suivante :

- 1 180 lits installés étaient répartis entre 7 services qui chacun disposait de 4 ou 5 pavillons, parfois éloignés les uns des autres.

Pour améliorer les conditions d'accueil et de séjour, un effort important d'humanisation avait été entrepris : regroupement des pavillons, suppression progressive des dortoirs, travaux d'aménagements intérieurs.

Cependant, les locaux restaient inadaptés aux nouvelles thérapeutiques de soins psychiatriques, en raison de la structure des bâtiments.

La Direction Générale du C.H.R. qui avait perçu les limites financières et techniques d'une humanisation correcte, avait préconisé la mise en œuvre de constructions nouvelles et la démolition des bâtiments vétustes existants.

La prise en considération du programme de constructions souhaitées par la Direction Générale allait se trouver facilitée par la mise en place d'une nouvelle organisation psychiatrique au niveau du Département. A la suite d'une mission d'inspection générale, une réunion qui s'était tenue le 26 Avril 1976, au Ministère de la Santé avait conclu à la nécessité d'une refonte complète des secteurs de psychiatrie en Loire-Atlantique.

Le nouveau plan sectoriel du Département devait tenir compte des moyens existants ou prévus à savoir :

- l'humanisation et la réduction des services de Psychiatrie à l'Hôpital Saint-Jacques (C.H.R. de NANTES) ;
- le projet de construction de l'Hôpital Nord (C.H.R. de NANTES) ;
- la mise en service de l'Hôpital Psychiatrique de MONTBERT ;
- la création de services spéciaux à SAINT-NAZAIRE ;
- l'existence de l'Hôpital Psychiatrique du Pont-Piétin à BLAIN.

Pour le C.H.R. de NANTES, l'organisation à retenir se présentait selon le plan suivant :

- **Hôpital Saint Jacques** : 4 secteurs avec 400 lits d'hospitalisation ;
- **Hôpital Nord** : 2 secteurs avec 200 lits d'hospitalisation dont 100 lits Hospitalo-universitaires.

Un plan de restructuration des services d'hospitalisation était élaboré en 1977. Les objectifs de ce plan étaient les suivants :

- 1) - Ramener le nombre de services d'hospitalisation de 7 à 6 par la suppression immédiate du service de Psychiatrie IV ;
- 2) - Assurer le transfert des malades dépendant du secteur de MONTBERT et hospitalisés à Saint-Jacques
- 3) - Regrouper les pavillons dans les 6 services d'hospitalisation ;

- 4) - Réduire progressivement le nombre de lits installés pour arriver à un total de 600.
- 5) - Construire 4 U.S.N. à l'Hôpital Saint-Jacques et 2 U.S.N. à l'Hôpital Nord ;
- 6) - Humaniser les 2 services d'hospitalisation devant être transférés à l'Hôpital Nord après la construction de celui-ci ;
- 7) - Démolir les bâtiments vétustes au fur et à mesure de l'implantation des U.S.N.

L'exécution de ce plan de restructuration a commencé dès le mois de Février 1977 par la construction d'une première tranche de 100 lits (U.S.N.P. 1).

Cette construction faisait suite à l'implantation de 2 Unités de Soins Normalisées dans la partie Est de l'Hôpital Saint-Jacques : une U.S.N. 73 affectée à la Médecine Interne II - une U.S.N. 74 affectée au service de Rééducation Fonctionnelle.

Le plan de masse fait apparaître une unité architecturale entre ces différentes constructions et ménage de larges espaces verts.

La première tranche de 100 lits de Psychiatrie (U.S.N.P. 1) terminée en Mai 1978 (16 mois) a été suivie immédiatement d'une seconde tranche de 100 lits (U.S.N.P. 2) dont les travaux, commencés en Août 1978 se sont terminés en Novembre 1979 (16 mois).

Ces deux unités construites en équerre sont des constructions à peu près identiques. Elles comportent chacune :

- un sous sol P4 comprenant une sous station de chauffage, des dépôts aménagés, un local poubelles, un transformateur prévu pour alimenter les unités futures, un local d'oxygène, des ateliers et les vestiaires sanitaires du personnel ;
- au rez-de-chaussée : une unité P1 d'hébergement comprenant 25 lits et s'ouvrant sur l'extérieur, et une unité P3 rassemblant l'accueil, l'hôpital de jour et le centre médico-technique ;
- au premier étage : deux unités P1 d'hébergement de 25 lits chacune ;
- au deuxième étage : une unité P1 de 25 lits dans l'aile orientée vers l'Est et l'Ouest.

L'accès de l'office relais et des services généraux, en sous-sol, se fait depuis une courette anglaise, située sur la façade Nord.

Les façades restent dans le même esprit que les façades des unités de soins déjà exécutées antérieurement.

Les panneaux de façade sont en béton présentant un jeu de facettes, la variation et l'incidence de l'éclairage entraînant une modification de l'aspect suivant l'heure.

La couleur du parement en gravillons lavés sera la même que sur les façades des bâtiments exécutés, choisie entre trois possibilités de tons : moyen, foncé et clair.